Aide-mémoire à l'intention du Président

Réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)

Jeudi 21 avril 2011

Luc Guyau, président

1. L'ordre du jour de la réunion a été adopté (voir Annexe).

Examen final du projet de rapport du CoC-EEI sur le PAI à l'attention de la Conférence et adoption du rapport

2. Suite à l'examen, le 30 mars 2011, de la première ébauche de son rapport à la Conférence, l'objectif principal de cette dernière réunion du CoC-EEI était de parvenir à s'accorder sur une version définitive du document, pour finalisation puis envoi aux Membres.

3. Pour faciliter la révision, les modifications et les ajouts apportés à la première version du rapport à la demande de Membres ont été pourvus de codes couleur.

4. Le Comité a été informé d'un certain nombre de modifications supplémentaires issues de la cent quarante et unième session du Conseil, qui s'était tenue la semaine précédente (du 11 au 14 avril), modifications devant être intégrées au rapport final.

5. Ayant examiné section par section le projet de rapport révisé, le Comité a estimé que les modifications apportées à la version antérieure du document étaient conformes aux indications qu'il avait données.

6. Après un nouvel examen du projet de rapport révisé, le Comité est convenu des modifications supplémentaires à apporter, comme suit (les numéros de paragraphes et de figures se réfèrent au texte examiné lors de la réunion du 21 avril):

- Par. 4bis: spécifier la date de mise en place du Conseil du PAI;
- Par. 11: donner des précisions sur les chiffres de 20 et 40 pour cent concernant les actions du PAI;
- Figure 2: supprimer « à tort »;
- Par. 28: indiquer les conclusions préliminaires de l'enquête conduite auprès des membres du personnel;
- Par. 35, 2e tiret: indiquer qui a participé à l'atelier sur la capacité de diriger et reformuler la dernière phrase [« initiative » au lieu de « réalisation » (« achievement » en anglais)];
- Par. 50: dans la version anglaise, remplacer « limited » par « some ». Sans incidence en français (« a peu progressé »);
- Par. 52: ajouter une phrase indiquant que le cadre de résultats du PMT a servi de base à la formulation du PTB 2012-13;
- Par. 54: ajouter une référence à l'amélioration des informations concernant l'Objectif fonctionnel X, en précisant les domaines mis en avant ou mis en retrait;
- Par. 55: déplacer l'alinéa e) au paragraphe 55bis;
- Par. 59: ajouter la diffusion sur Internet des informations sur les contributions volontaires;

- Par. 82quater: remplacer « pourrait » par « devrait » et ajouter une phrase sur le document spécifique qui doit être soumis aux Conférences régionales;
- Par. 96/97: ajouter une phrase sur l'affectation de 0,4 % de la dotation budgétaire du PCT (recommandation de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier, approuvée par le Conseil);
- Par. 104/105: ajouter des informations sur la parité hommes-femmes et les jeunes cadres;
- Par. 106: préciser le calendrier prévu pour la mise en place du cadre de compétences;
- Par. 109: préciser le délai d'adoption de la politique de mobilité;
- Par. 115: mentionner également la mise à jour de l'annuaire téléphonique;
- Par. 140: scinder en deux paragraphes, le deuxième paragraphe, intitulé « évaluation des réformes de gouvernance », devenant une nouvelle sous-section de la section E;
- Par. 147 (groupe de paragraphes sur le programme de mise en œuvre du PAI en 2012-13): ajouter un paragraphe sur la réforme de la gouvernance (par exemple, action 2.74 du PAI);
- Par. 147b: mentionner la nécessité de réexaminer le Cadre stratégique et le PMT;
- Par. 147c: faire mention d'une politique de mobilité plus contraignante;
- Par. 147d: donner plus de détails sur le rôle des dirigeants dans les initiatives visant à instaurer un changement de culture;
- Par. 147e: remplacer par le nouveau texte convenu;
- Par. 150/151: inclure un tableau sur le financement du PAI fondé sur les propositions du PTB 2012-13;
- Par. 152: scinder en deux paragraphes, le deuxième paragraphe donnant plus de détails sur la fonction d'évaluation.

7. Sous réserve des modifications susmentionnées, le CoC-EEI a adopté son rapport sur le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO à la cent trente-septième session de la Conférence.

Annexe

Ordre du jour de la réunion

1. Introduction du Président

2. Examen final du projet de rapport du CoC-EEI sur le PAI à l'attention de la Conférence et adoption du rapport

3. Questions diverses